

Accompagnement social

Les informations sur l'action sociale, les actions de prévention, les droits de chacun selon sa situation.

ACTION SOCIALE

Vous êtes Pessacais et âgé de plus de 18 ans. Quelle que soit votre situation : seul, en situation de handicap, personne âgée, couple sans enfant, couple avec enfant majeur, le service Action sociale du CCAS peut vous soutenir en toute confidentialité dans vos difficultés financières, administratives et sociales. Une prise en charge peut être réalisée dans le cadre d'une domiciliation, d'un accès aux droits et aux soins, d'un accompagnement social global ou au titre du RSA.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Des actions de prévention sont mises en place et destinées à toutes personnes en accompagnement par un travailleur social sur la commune de Pessac : MDSI, CMPA, Hôpital...

Sur rendez-vous et sur prescription d'un intervenant social ou d'un travailleur social, vous pouvez avoir accès à des :

- › ateliers de prévention autour de l'énergie avec EDF,
- › ateliers de réflexologie, sophrologie animées par des thérapeutes,
- › ateliers budgétaires pour mieux vous accompagner à gérer votre budget.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre référent social afin qu'il puisse vous renseigner.

Des ateliers "Cultures du Cœur", favorisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, sont accessibles à tous.

CONNAITRE VOS DROITS SELON VOTRE SITUATION

De nombreuses situations de vie donnent droit à des aides de la Caf. Découvrez vos droits selon votre situation : attente d'un ou des enfants, louer ou acheter un logement, vivre seul€ avec ou sans enfant, handicap...

Retrouvez toutes les informations et aides à cette adresse :

www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/connaître-vos-droits-selon-votre-situation 

☰ INFOS PRATIQUES

Ouverture du service Action sociale :

- > lundi de 13h30 à 18h
- > mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h
- > jeudi de 9h30 à 17h

☰ CONTACT

Centre communal d'action sociale

☎ 05 57 93 67 67

@ Courriel



Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS